

**Réponse du Conseil administratif du 6 juin 2024 à la motion du 2 novembre 2022 de M<sup>mes</sup> et MM. Maxime Provini, Kevin Schmid, John Rossi, Ruzanna Tarverdyan, Sebastian Aeschbach, Rémy Burri, Florence Kraft-Babel, Pierre de Bocard et Patricia Richard: «Végétalisation des places minérales en ville de Genève, n’attendons pas que les arbres poussent, montrons l’exemple à la place des Nations».**

*TEXTE DE LA MOTION*

*Exposé des motifs*

Les chaleurs ressenties durant l’été 2022 nous montrent encore une fois la nécessité de trouver des solutions rapides et innovantes pour lutter contre les îlots de chaleur en ville de Genève.

Dans de nombreux endroits, il est difficile de planter des arbres, car le sol est saturé ou pollué. Et selon l’espèce, il faut des dizaines d’années pour qu’un arbre déploie toute sa fraîcheur et son efficacité. La Ville de Genève doit donc trouver d’autres solutions innovantes pour lutter contre les îlots de chaleur.

C’est pourquoi nous vous proposons une idée audacieuse et innovante à la place des Nations. Cette place faisant figure d’emblème et étant utilisée pour de nombreuses manifestations, nous estimons que cette proposition pourrait ainsi faire figure de vitrine et démontrer la capacité de la Ville de Genève à trouver des solutions novatrices en période de crise climatique.

La place des Nations étant entièrement minérale, elle est la candidate idéale pour une végétalisation urbaine et ingénieuse. Concrètement, cette proposition vise à mettre des structures de cordes et de filets très résistants en acier inoxydable qui permettent de créer des toitures complètement végétalisées via des structures légères et qui nécessiteraient peu d’entretien pendant 30 à 50 ans. Seul l’entretien régulier des plantes serait indispensable. Vous trouverez un exemple en annexe de ce projet de délibération avec des images de synthèse de ce que pourrait devenir la place des Nations.

Par ailleurs cette solution a déjà été déployée dans plusieurs villes de Suisse alémanique et a pu, en quelques mois, déployer ses effets et créer rapidement des zones d’ombre.

Par la suite, cette solution pourrait être étendue à d’autres places minérales sur la ville de Genève et fera l’objet de nouvelles propositions.

Considérant:

- l’urgence de lutter contre les îlots de chaleur en ville de Genève;
- l’image emblématique de la place des Nations;
- la possibilité de démontrer que des solutions innovantes existent pour végétaliser les zones minérales et urbaines;
- l’urgence de créer des zones d’ombre en ville de Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier la possibilité de réaliser des aménagements végétalisés sur et autour de la place des Nations.

### *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif tient tout d’abord à préciser qu’il partage ces constats et la volonté de végétaliser exprimée par les motionnaires et reprise par le Conseil municipal. Cela étant, le Conseil administratif indique que la place des Nations est équipée d’une fontaine «sèche» composée d’un système de jets d’eau (84 jets répartis en 7 rangées) occupant un large espace dans le sous-sol de la place. Ces équipements ainsi que ceux existants en souterrain pour filtrer l’eau et la rendre conforme aux normes sanitaires fédérales font qu’il est difficilement envisageable de végétaliser la place des Nations. De plus, il convient de rappeler que la place accueille environ 300 manifestations par an, ce qui nécessite un espace libre conséquent, au vu de l’ampleur de certaines manifestations.

Cependant, le département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité, par l’intermédiaire du Service de l’aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) va faire analyser par des mandataires la possibilité d’équiper la place d’une structure d’ombrage saisonnière compatible avec les jeux d’eau. Le Conseil administratif, qui partage pleinement la volonté de végétaliser la ville de Genève et notamment les places publiques très minérales, tient à communiquer les prochains projets prévus à court terme:

- végétalisation d’une partie de la place du Pré-l’Evêque (entre l’avenue Pictet-de-Rochemont et l’avenue de Frontenex) par le Service des espaces verts (SEVE) – inaugurée le 27 avril 2024;
- piétonnisation et végétalisation de la place de la Synagogue – inaugurée le 28 mai 2024;
- végétalisation des rues Chaponnière et de Fribourg aux Pâquis par l’AGCM;
- végétalisation de plusieurs îlots de voirie (place des Eaux-Vives, îlots au carrefour Edouard-Rod et route des Franchises) par l’AGCM;

- végétalisation de 13 sites aux Pâquis, au moyen d'environ 40 plantations d'arbres répartis sur l'ensemble du quartier, projet mené par le SEVE et l'AGCM;
- requalification du parking des Vernets, dit «esplanade des Vernets», en un parc public engazonné et planté, projet piloté par l'AGCM;
- végétalisation de la place de Neuve – devant le Conservatoire.

Le Conseil administratif illustre ainsi les démarches actuelles visant à végétaliser l'espace public communal et confirme son intention de continuer ses efforts pour verdier la ville de Genève.

Enfin, le Conseil administratif précise qu'il a concentré les actions de ses services sur des projets de plantations d'arbres qui sont les plus efficaces en termes de lutte contre la chaleur en ville. Cela étant, l'AGCM va engager très rapidement une réflexion pour essayer d'équiper de manière saisonnière les places les plus minérales et les espaces les plus exposés à la chaleur en ville.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Frédérique Perler*